

PAYS OU TOM	RECTORATS
Belgique, Royaume-Uni	Rectorat de l'académie de Lille 20, rue Saint-Jacques, 59033 Lille cedex
Allemagne	Rectorat de l'académie de Strasbourg 6, rue de la Toussaint, 67081 Strasbourg cedex 9
Suisse	Rectorat de l'académie de Lyon BP 7227, 92, rue de Marseille, 69354 Lyon cedex 07
Luxembourg	Rectorat de l'académie de Nancy-Metz, 2, rue Philippe de Gueldres, case officielle n° 13, 54035 Nancy cedex
Italie, Burundi, Congo, Gabon, Monaco	Rectorat de l'académie de Nice 53, avenue Cap-de-Croix, 06181 Nice cedex 2
Maroc	Rectorat de l'académie de Bordeaux, BP 935, 5, rue Joseph de Carayon-Latour, 33060 Bordeaux cedex
Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Madagascar, Algérie, Tunisie	Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille place Lucien Paye, 13621 Aix-en-Provence cedex 1
Liban, Andorre	Rectorat de l'académie de Montpellier 31, rue de l'Université, 34064 Montpellier cedex
Bénin	Rectorat de l'académie de Nantes, DIVEC 41 B, 4, rue de la Houssinière, BP 72616, 44326 Nantes cedex 3
Côte d'Ivoire	Rectorat de l'académie de Rennes, DEXAO, CS 24209, 13, bd de la Duchesse Anne, 35042 Rennes cedex
Mayotte	Rectorat de l'académie de la Réunion, 24, avenue Georges Brassens, 97702 Saint-Denis-Messag cedex 9
Wallis-et-Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon, Terres australes et antarctiques françaises et les autres pays étrangers ou TOM (non rattachés aux académies précédentes)	Service interacadémique des examens et concours 7, rue Ernest Renan, 94114 Arcueil cedex

Aucune préinscription et aucune inscription ne seront acceptées hors délais.

Le candidat qui n'aurait pas reçu le formulaire de confirmation d'inscription **le 26 mars 2007** doit écrire, en recommandé avec accusé de réception, **avant le 6 avril 2007 à minuit** (le cachet de la poste faisant foi), au service rectoral auprès duquel il s'est préinscrit en indiquant impérativement le numéro qui lui a été attribué lors de sa préinscription.

Les épreuves du DPECF, du DECF et du DESCF de la session 2007 sont fixées aux dates et heures ci-après :

Diplôme préparatoire aux études comptables et financières

Épreuve n° 3 a	Méthodes quantitatives : a) Mathématiques	Lundi 4 juin 2007	de 10 h à 12 h
Épreuve n° 1	Introduction au droit de l'entreprise	Lundi 4 juin 2007	de 14 h à 17 h
Épreuve n° 3 b	Méthodes quantitatives : b) Informatique	Mardi 5 juin 2007	de 10 h à 12 h
Épreuve n° 2	Économie	Mardi 5 juin 2007	de 14 h à 17 h
Épreuve n° 4	Comptabilité	Mercredi 6 juin 2007	de 13 h à 17 h
Épreuve n° 5 a	Expression et communication : a) Épreuve de langue vivante *	Jedi 7 juin 2007	de 10 h à 12 h
Épreuve n° 5 b	Expression et communication : b) Dissertation	Jedi 7 juin 2007	de 14 h à 17 h

* Langue vivante : anglais ou allemand ou arabe ou espagnol ou italien ou portugais ou russe.

Diplôme d'études comptables et financières

Épreuve n° 4	Gestion financière	Mardi 4 septembre 2007	de 13 h à 17 h
Épreuve n° 6	Comptabilité approfondie et révision	Mercredi 5 septembre 2007	de 13 h à 17 h
Épreuve n° 7	Contrôle de gestion	Jeudi 6 septembre 2007	de 13 h à 17 h
Épreuve n° 5 a	Mathématiques appliquées et informatique : a) Mathématiques appliquées	Vendredi 7 septembre 2007	de 10 h à 12 h
Épreuve n° 1 a	Droit des sociétés et droit fiscal a) Droit des sociétés	Vendredi 7 septembre 2007	de 14 h à 18 h
Épreuve n° 5 b	Mathématiques appliquées et informatique : b) Informatique	Lundi 10 septembre 2007	de 10 h à 12 h
Épreuve n° 2	Relations juridiques de crédit, de travail et de contentieux	Lundi 10 septembre 2007	de 14 h à 18 h
Épreuve n° 1 b	Droit des sociétés et droit fiscal : b) Droit fiscal	Mardi 11 septembre 2007	de 13 h à 17 h
Épreuve n° 3	Organisation et gestion de l'entreprise	Mercredi 12 septembre 2007	de 13 h à 17 h

Diplôme d'études supérieures comptables et financières

Épreuve n° 1	Synthèse de droit et de comptabilité	Lundi 3 décembre 2007	de 13 h à 18 h
Épreuve n° 2	Synthèse d'économie et de comptabilité	Mardi 4 décembre 2007	de 13 h à 18 h

Épreuve n° 3 : grand oral.

Épreuve n° 4 : soutenance d'un compte rendu du stage d'initiation.

Pour les candidats déjà titulaires du DECF ou d'un diplôme équivalent ou qui préparent un titre ou un diplôme admis en dispense (sans être inscrit au DECF), les épreuves orales se dérouleront à partir du **vendredi 2 novembre 2007**.

Date limite de dépôt des comptes rendu de stage et des attestations de stage (respectivement en trois exemplaires) au centre interacadémique dont ils relèvent : **le lundi 3 septembre 2007**.

Pour les candidats qui auront obtenu le DECF à la session 2007, les épreuves orales se dérouleront à partir du **mercredi 2 janvier 2008**.

Date limite de dépôt des comptes rendus de stage et des attestations de stage (respectivement en trois exemplaires) au centre interacadémique dont ils relèvent : **le lundi 3 décembre 2007**.

La date limite de dépôt des titres ou diplômes validant les demandes de dispenses conditionnelles sont fixées au **mercredi 25 juillet 2007** pour le DPECF et le DECF.

Aucun justificatif ne sera accepté hors délais.

La date limite de dépôt des titres ou diplômes validant l'inscription conditionnelle et/ou les dispenses conditionnelles au DESCF est fixée au **lundi 15 octobre 2007**.

Aucun justificatif ne sera accepté hors délais.

Les candidats sont invités à demander aux services rectoraux de leur académie de résidence "la notice relative à l'organisation et aux modalités d'inscription aux épreuves du DPECF, du DECF et du DESCF" de la session 2007.